



**INFORMATIONS**  
**RAMASSAGE SCOLAIRE**  
**Année scolaire 2023-2024**

☞ **POUR LE REGLEMENT 2 FACTURES de 50 % SONT ENVOYÉES par an**  
(si vous souhaitez régler le solde annuel dès la 1<sup>ère</sup> facturation vous pouvez indiquer un message sur information complémentaire, sur votre compte créé sur la plateforme régionale)

☞ **JOINDRE LA DEROGATION DE L'INSPECTION ACADEMIQUE OU INSPECTION DIOCESAINE EN CAS DE NON RESPECT DE SECTORISATION**

**INCIVILITES** : Le règlement intérieur de la Région AURA s'appliquera au cas d'incivilités.

☞ **INSCRIPTIONS EN LIGNE EXCLUSIVEMENT DU 2 MAI AU 18 JUILLET 2023 sur plateforme de la région : [www.auvergnhonealpes.fr](http://www.auvergnhonealpes.fr) . Délai retardataire majoration de 30 €.**

- Il s'agit d'un renouvellement pour 2023-2024, vous avez déjà inscrit votre enfant en ligne pour cette année scolaire 2022-2023 :

Vous retrouverez votre compte transport avec vos identifiants (les mêmes que ceux de la 1<sup>ère</sup> inscription), vous n'aurez pas à saisir à nouveau vos coordonnées mais il faudra renouveler la demande de transport pour chacun de vos enfants (modifier la classe, l'adresse en cas de déménagement, l'établissement scolaire s'il change, le RIB s'il change + mandat de prélèvement...).

- Il s'agit d'une première inscription pour l'année scolaire 2023-2024 :

Afin de vous inscrire en ligne, vous devrez, au préalable, créer un espace personnel sur le « portail famille » (lien ci-dessus) dédié, avec vos propres identifiants, à conserver.

Ce portail vous permettra de suivre :

- votre(vos) demande(s) de transport et d'avoir une confirmation d'inscription,
- de recevoir la carte de transport directement chez vous avec la photo que vous aurez ajoutée dans la rubrique « Mon Foyer - Inscription d'un usager »,
- **de faire une demande de duplicata en cas de perte.**

Si vous optez pour le prélèvement automatique, il faudra remettre à la CCHL, le document de prélèvement de la trésorerie, le compléter et le joindre avec **votre RIB**. Cette procédure est à faire pour chaque enfant inscrit.

RENSEIGNEMENTS POSSIBLES  
A LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU HAUT-LIGNON (CCHL)  
13, allée des Pâquerettes - 43190 TENCE  
☎ : 04 71 59 87 63 ✉ : cc.hautlignon@wanadoo.fr  
Contact : Christelle CHARRAS.

## TARIFS RAMASSAGE SCOLAIRE POUR L'ANNEE 2023-2024

### POUR LES ELEVES SCOLARISES SUR LE HAUT-LIGNON

(Le Chambon/Lignon, Le Mazet Saint-Voy, Saint-Jeures, Tence)

ETABLISSEMENTS	MONTANT ANNUEL PAR ENFANT
élève en maternelle et primaire	160 €
élève en collège	205 €

Réductions appliquées à partir du 2<sup>ème</sup> enfant : 2<sup>ème</sup> enfant : - 12 € / 3<sup>ème</sup> enfant : - 28 € / 4<sup>ème</sup> enfant : gratuit.

### POUR LES ELEVES DEMI-PENSIONNAIRES SCOLARISES SUR YSSINGEAUX

Aucune réduction n'est appliquée.

LIGNES	MONTANT ANNUEL PAR ENFANT
<b>H 40 TENCE-YSSINGEAUX</b>	
TENCE	225 €
<b>H 41 CHAMBON/LIGNON-YSSINGEAUX</b>	
CHAMBON / MAZET ST-VOY / LA PIERRE PLANTEE	225 €
FREYCENET	225 €
RECHARINGES	225 €
MAMEA/LA JEANNE	225 €
SAINT-JEURES	225 €
ARAULES/LACHAMP DES CAYRES	225 €
LIVINHAC	225 €
ETUDIANT	450 €

### INFORMATIONS IMPORTANTES

- ◆ Une carte de transport sera adressée au domicile par la Région par voie postale. L'élève devra être en mesure de la présenter à chaque contrôle ou demande.
- ◆ Aucune réduction ne sera accordée pour l'interruption de prise du car pour maladie, stage ou autre.
- ◆ Déménagement en cours d'année : prévenir la Communauté de Communes du Haut-Lignon et retourner la carte de transport de l'élève.

◆ **UNE PARTICIPATION DE 15 € VOUS SERA TARIFEE EN CAS DE DEMANDE DE DUPLICATA.**

#### ◆ A NOTER :

- \* Veuillez indiquer vos numéro de portable afin d'être prévenu en cas d'annulation du service.
- \* Vous devez rendre à la CCHL la carte de transports de l'élève en cas de radiation.

## **CAS DES GARDES ALTERNEES**

◆ Vous devez mentionner :

- les DEUX parents sur le même compte de la plateforme de la REGION et indiquer qui règle la participation en informations supplémentaires.
- Joindre le justificatif de garde alternée en pièce justificative, à la fin de la création du compte.